



Convention d'accompagnement à la scolarité d'ABC Hautepierre/ELG

M , bénévole à l'association ABC Hautepierre / ELG, effectuera gratuitement un soutien scolaire avec l'enfant : pendant 2 heures, une fois par semaine au moins, durant les périodes scolaires de l'année. Le suivi peut être reconductible avec l'accord du Directeur de l'école.

Ce soutien scolaire pourra être effectué en présentiel (à domicile) ou en distanciel :

En présentiel, la famille s'engage à :

- x Respecter les rendez-vous décidés ou prévenir en cas de problème.
- x D'avoir toujours un adulte présent dans l'appartement.
- x De permettre au bénévole de travailler dans de bonnes conditions :
 - o Un endroit avec une table et deux sièges
 - o Dans le calme d'une pièce sans télévision allumée ni autres bruits.

En distanciel, la famille s'engage à :

- x Autoriser l'enfant à utiliser les outils numériques à votre disposition pour effectuer le soutien scolaire à distance (à défaut de matériel informatique le téléphone peut être utilisé pour un soutien scolaire téléphonique)
- x Respecter les rendez-vous décidés ou prévenir en cas de problème.

Autorisation de diffusion, droit à l'image :

Je soussigné (e)..... accepte n'accepte pas
que les photos sur lesquelles je figure, ainsi que mes enfants, puissent être utilisées uniquement dans le cadre des activités d'ABC Hautepierre. Les photos pourront être publiées dans les supports de communication d'ABC Hautepierre. En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers. Ce consentement peut être révoqué à tout moment en nous contactant à **contact.abchautepierre@gmail.com**

Date :

Signatures :

Le bénévole :

Le père ou la mère :

L'enfant :